

Bruxelles Patrimoines

33

Printemps 2020

U



urban.brussels

Dossier **AIR, CHALEUR,
LUMIÈRE**

Les détails font la perfection et la perfection n'est pas un détail

(L. da Vinci)

Le petit patrimoine des installations techniques

La prise en compte de la valeur patrimoniale de l'architecture résulte d'une réflexion et d'études toujours plus poussées, dont l'évolution se compte désormais en siècles mais dont les potentialités d'investigation n'ont pas encore été explorées dans leur totalité. Au départ, l'intérêt s'est porté sur l'enveloppe extérieure, les structures et les volumes des bâtiments que l'on jugeait dignes d'être préservés. Ignorés, à l'exception du cas d'ensembles prestigieux, les finitions, les décors et l'ameublement ont progressivement été considérés comme faisant partie de l'œuvre architecturale, ne pouvant être comprise que dans sa totalité. Quant aux équipements, ils sont longtemps apparus comme le mal nécessaire qu'il s'était agi, dès l'origine, d'intégrer dans les décors de la manière la plus discrète possible, et qu'il était justifié de renouveler au gré des progrès technologiques. L'intérêt qu'on leur porte désormais a débuté par une réflexion basée sur les informations qu'ils pouvaient délivrer en matière d'histoire des techniques et des comportements. Aujourd'hui, ils apparaissent comme une partie indissociable de la conception et de la réalisation de l'œuvre architecturale, digne d'être conservée, au même titre que ses autres composantes.

L'histoire de l'éclairage domestique a révélé que l'aspect, l'intensité et la température des sources lumineuses, obtenues par des techniques successivement expérimentées, ont influencé directement les décors intérieurs

au niveau de la sélection et de la mise en œuvre des matériaux, des couleurs et même des formes. Les tonalités sombres des salons éclectiques « fin de siècle », les formes géométriques de l'esthétique Art Déco, les plafonds immaculés des réalisations modernistes trouvent pour partie leur justification esthétique et fonctionnelle dans la manière dont les intérieurs étaient éclairés à ces différentes époques.

Les modes de chauffage et leur incidence sur le choix et la conservation des décors font désormais l'objet d'attention et d'études de la part des historiens de l'art, architectes et conservateurs de collections, qui y voient un paramètre essentiel à prendre en considération dans la compréhension, la préservation et la présentation des intérieurs historiques.

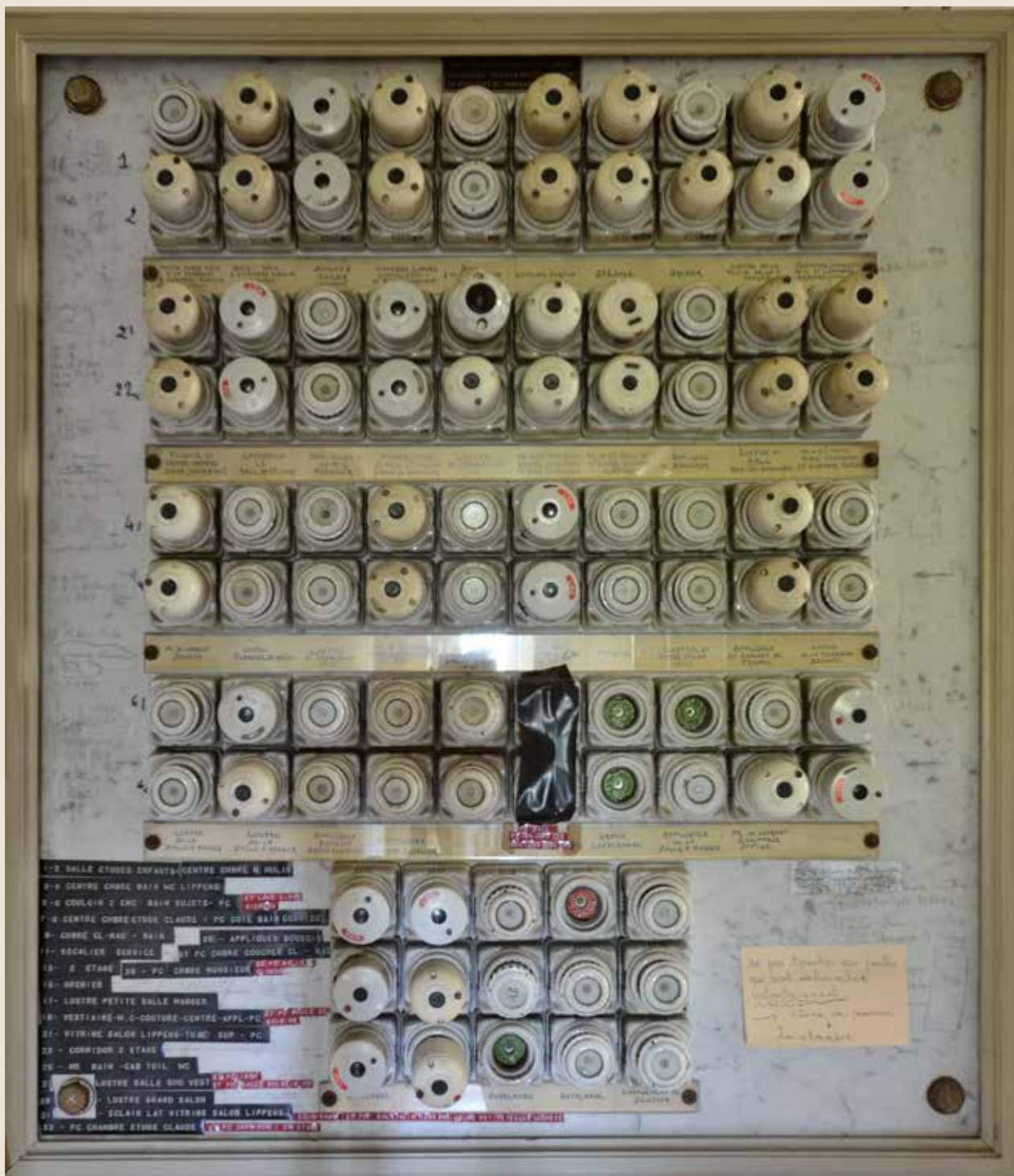
Qu'ils aient été pensés sur mesure ou produits en grande série, les équipements eux-mêmes, dans leur aspect, les matériaux qui les constituent et par les décors qui les rehaussent, participent d'une esthétique globale qu'il semble toujours plus difficile de ne prendre que partiellement en considération. Depuis le cache-radiateur de style néo-Renaissance, chef-d'œuvre monumental de ferronnerie, jusqu'au petit interrupteur électrique de l'entre-deux-guerres, objet de grande série à l'élégance de poudrier Art Déco pour dame, ces éléments ont été pensés pour s'intégrer dans un contexte spécifique qui perd de sa cohérence lors de leur disparition.

Certaines formes persistent au-delà des raisons fonctionnelles de leur existence, révélant ainsi l'attachement que nous pouvons entretenir vis-à-vis de problématiques d'ordre visuel. Le cas de la source de lumière électrique est révélateur de ce phénomène. Les tâtonnements des années 1990 en la matière ne sont parvenus qu'à faire regretter unanimement les traditionnelles ampoules piriformes, au point que les technologies les plus récentes sont désormais proposées au consommateur sous cet aspect familier, quand elles ne constituent pas l'occasion de ressusciter les présentations « vintage » de l'époque d'Edison.

Désormais, les renouvellements technologiques en matière d'installation électrique, de chauffage et de ventilation s'opèrent dans le contexte restrictif d'obligations légales. Attestation de conformité des installations électriques, certificat PEB, contrôle périodique des chaudières, nouvelles réglementations dans les domaines énergétiques... imposent des interventions inévitablement radicales qui s'effectuent à un rythme accéléré.

Face à ces constats, la prise en considération des équipements techniques anciens s'avère urgente. La révision de jugement qui en découle peut, dans certains cas, faire passer les traces plus ou moins incomplètes de ces réseaux d'équipements de la benne à ordures aux réserves d'un musée.

Sans souci d'exhaustivité, l'iconographie réunie dans les pages suivantes a pour but d'illustrer la diversité des élé-



Ancien tableau électrique sur une plaque en marbre d'une maison bruxelloise (W. Kenis © urban.brussels).

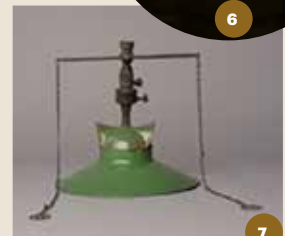
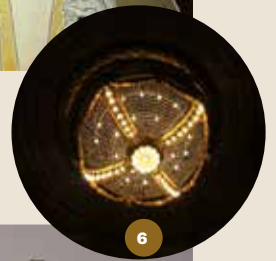
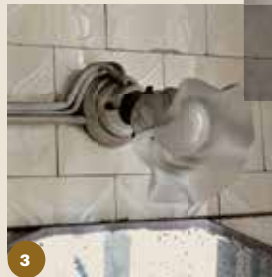
ments de petit patrimoine relevant des installations techniques. Elle rappelle l'existence d'une série d'équipements quotidiens, progressivement tombés en obsolescence avant de disparaître, et illustre au passage la variété et parfois la beauté de certains d'entre eux. Au même titre que les éléments constitu-

tifs du décor et de l'ameublement, ces objets méritent d'être pris en considération. Et la décision de les conserver, de les réhabiliter ou de les remplacer par des copies ou des modèles contemporains devrait être prise dans le cadre d'une réflexion globale, guidée par la volonté de conserver au patrimoine bâti

sa cohérence et sa complexité, dans tous ses détails.

Vincent Heymans
Historien de l'Architecture





« Six heures allaient sonner, le jour qui baissait au-dehors se retirait des galeries couvertes, noires déjà, pâlessait au fond des halls, envahis de lentes ténèbres. Et dans ce jour mal éteint encore, s'allumaient, une à une, des lampes électriques, dont les globes d'une blancheur opaque constellaient de lunes intenses les profondeurs lointaines des comptoirs. C'était une clarté blanche, d'une aveuglante fixité, épandue comme une réverbération d'astre décoloré, et qui tuait le crépuscule. Puis, lorsque toutes brûlèrent, il y eut un murmure ravi de la foule, la grande exposition de blanc prenait une splendeur féerique d'apothéose, sous cet éclairage nouveau. Il sembla que cette colossale débauche de blanc brûlait elle aussi, devenait de la lumière. La chanson du blanc s'envolait dans la blancheur enflammée d'une aurore. »

(Émile ZOLA, *Au bonheur des dames*, Charpentier, Paris, 1883)



L'éblouissement blesse l'œil...



la lumière diffuse ménage la vue.

13





15



17



18



16



19

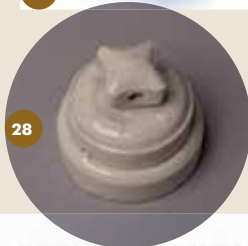


29

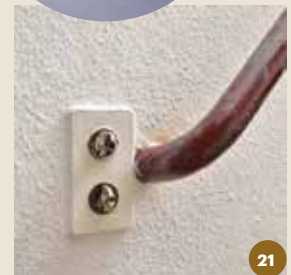
En 1907, après des années de recherche et d'expérimentations, Leo Baekeland inventa la Bakélite, la première matière synthétique. Conscient du potentiel énorme de ce produit, Baekeland a immédiatement déposé une demande de brevet, brevet qui lui a été octroyé le 7 décembre 1909. Il a ensuite lui-même créé des usines (ou en a repris) aux États-Unis et en Europe, pour produire la bakélite et l'utiliser dans de nombreuses applications. Une grande campagne de marketing a lancé son produit aux mille-et-une applications et très vite d'innombrables objets en bakélite sont apparus sur le marché : radios, bijoux, pièces automobiles, articles pour fumeurs, coupe-papier, boutons et, bien sûr, matériel d'installation électrique. Les autres fabricants pouvaient produire sa matière synthétique sous licence, mais pas sous le nom de la marque Bakélite. La société néerlandaise *Philips* a ainsi choisi d'appeler sa version 'Philite'. Vers 1926, la durée de validité des brevets sur la bakélite arriva à échéance. Plusieurs autres fabricants ont alors proposé leurs variantes à base de résines de phénol (et plus tard de résines d'urée et de mélamine), qu'ils vendaient sous leur propre marque. Seuls les produits fabriqués par la *Bakelite Corporation* peuvent officiellement porter le nom de "bakélite", mais le grand public n'en tient pas vraiment compte : M. tout le monde utilise généralement le nom de 'bakélite' pour désigner ce matériau.



20



28



21



27

Robin Debo, Collaborateur scientifique ETWIE



25



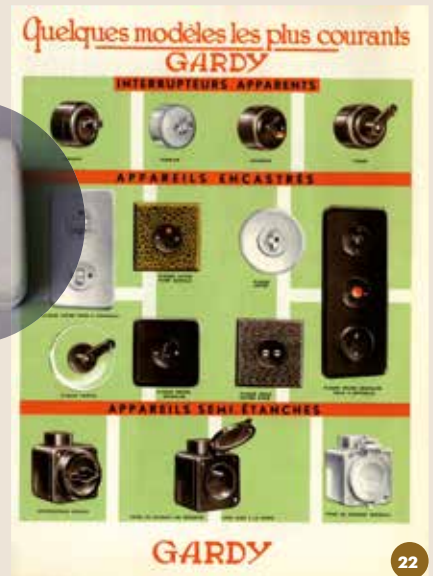
24



23



26



22



30

Extraits de notre catalogue d'appareils de **CHAUFFAGE**

N° 205 — Échaud pour 1 lit à feu
Longueur 15 cm.
Largeur 13,5 cm.
Hauteur 8 cm.
Liquet noir, pièce Frs 5.-

N° 130 — Modèle E. K. K.
échaud pour 1 lit à re-
passer.
Liquet noir, pièce Frs 7.-
lit à repasser nickelé
5-12 kilogrammes.
Pièce, frs 7.50

N° 105 — Modèle D. K.
échaud à un lit bouc-
chambrade pour lit à
repasser.
Hauteur 33 cm.
Longeur 24 cm.
Hauteur 8 cm.
Liquet noir, pièce Frs 9.50

RECHAUD MIRAL V. K. petit modèle
Longeur 17 cm.
Hauteur 23 cm.
Liquet noir, pièce Frs 10.75
Nickelé + + 21.00

Modèle de fer, bois, verre et métal noir, Frs 7.50

RECHAUD MIRAL V. K. grand modèle
Longeur 21,5 cm.
Hauteur 27,5 cm.
Liquet noir, pièce Frs 25.50
Nickelé + + 27.75

Modèle de fer, bois, verre et métal noir, Frs 7.50

FOYER DE SALON



32

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

33



42

« Quelle distance entre un poêle et une cheminée ! La vue d'un poêle éteint mon imagination, m'attriste et me rend mélancolique : j'aime mieux le froid le plus vif que cette chaleur fade, tiède, invisible : j'aime à voir le feu, il avive mon imagination (...) D'ailleurs, les poêles ont le défaut de rendre frileux ; ils ne sont à leur place que dans les antichambres , dans les endroits où l'on mange et dans les cafés où les désœuvrés vont héberger leur oisiveté et se tapir contre les rigueurs du froid. »

(Louis-Sébastien MERCIER,
Le tableau de Paris,
1782-1788)



34

— STOVEN —
NESTOR MARTIN
GAS-KOLEN-COKE

41



39



35



40



38

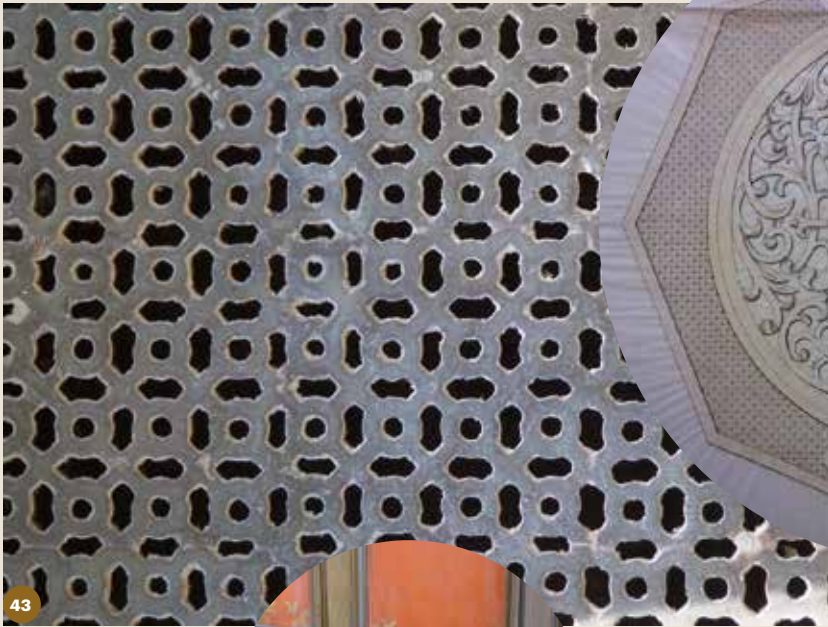


37

CHAUFFAGE IDEAL CLASSIC
UN SEUL FOYER POUR TOUTE UNE MAISON

NATIONAL RADIATOR COMPANY
1 RUE DE BRUXELLES TEL 17.04.89 SOCIAL

36



43



44



52



45



51



48



46



50



49



47

D'une prolifération incontrôlée aux prescriptions générales

Le fournisseur d'électricité fournit l'électricité jusqu'au compteur. Le propriétaire de l'habitation distribue l'électricité aux divers points de raccordement et utilisateurs dans le bâtiment, en fonction des besoins. Jusqu'en 1980, les équipements électriques d'une habitation n'étaient pas réglementés. Les installations électriques existantes dans les habitations anciennes n'étaient pas adaptées à nos besoins modernes en électricité. Il n'y avait ni normes ni réglementations. Il y eut des extensions sauvages successives d'installations électriques. Extension sur extension sur extension... résultant en un bric-à-brac de matériel électrique.

Mais il y avait moyen de faire autrement aussi : dans la première moitié du XX^e siècle, on croit au progrès et à l'innovation. L'électricité, phénomène naturel fascinant, invisible et insaisissable au potentiel infini cadre parfaitement dans ce contexte. Quiconque investit dans cette nouvelle technologie de pointe veut également en faire étalage. Les installations électriques industrielles sont un parangon de design et d'élégance. Ce sont parfois des natures mortes esthétiques, des compositions de marbre, de cuivre, de laiton et de bronze, qui arborent fièrement les coordonnées du fabricant. Le marbre faisait office d'isolant électrique. Avant l'avènement de matières synthétiques, les matériaux d'isolation principalement utilisés étaient le marbre, la céramique et la bakélite. Malgré l'image désuète de la céramique et de la porcelaine, l'isolateur en céramique est toujours utilisé dans les applications à haute tension, pour ses puissantes qualités techniques.

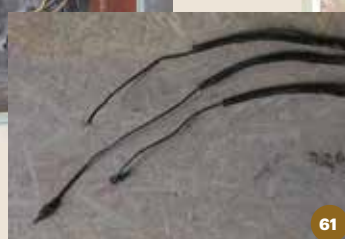
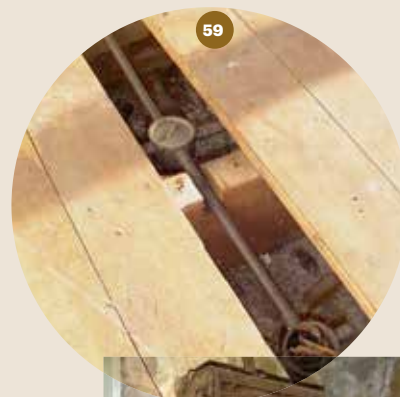
Au départ, l'isolation des composants et des circuits électriques avait pour seul but d'éviter tout court-circuit. La sécurité des personnes et le danger d'électrocution ne retenaient pas encore l'attention. Dans les vieilles installations, pratiquement tous les éléments du tableau de distribution étaient ouverts et dénudés, avec un risque élevé d'électrocution. En outre, les appareils et les installations électriques n'étaient pas encore munis d'une mise à la terre pour dériver le courant électrique directement vers la terre, en cas de défaillance ou autre, l'empêchant de traverser le corps.

La plupart des installations électriques sont équipées de disjoncteurs ou coupe-circuit. Le disjoncteur coupe le circuit électrique en cas de courant excessif dans l'installation lors d'un court-circuit ou d'une surcharge. Avant l'apparition du disjoncteur, les circuits électriques étaient protégés à l'aide d'un fusible, mieux connu sous le nom populaire de 'plomb'. Les fusibles étaient le point faible d'une installation électrique : souvent les maris bricolaient eux-mêmes les fusibles avec un fil de cuivre, faisant disparaître une protection efficace et augmentant le risque d'incendie.

L'électricité a donc son utilité, mais également ses dangers. En raison du nombre croissant d'incendies et d'électrocutions, il fallait une réglementation pour les installations électriques dans les habitations. Le RGIE (*Règlement général des installations électriques*) énonce une série de prescriptions que doivent respecter le matériel et les installations électriques belges. Il a été introduit en 1981 et résulte du RGPT (*Règlement général pour la protection du travail*). Il est conseillé de mettre les vieilles installations électriques en conformité avec les directives du RGIE et, au besoin, de remplacer les anciens composants ou appareils. Malgré la réglementation stricte, la normalisation, les labels et les inspections, de nombreux incidents font chaque année des victimes, par suite d'incendie ou d'électrocution.

Michel Delabarre,
Collaborateur scientifique, Industriemuseum





p.168 - fig.1-14

- « Général électrique » couverture du catalogue publicitaire, s.d. (coll. CIVA, Brussels).
- Brûleur à gaz 'Auer', modèle debout, 1901-1904 (coll. Industriemuseum, V35187).
- Ancien soquet et armature d'éclairage d'une maison bruxelloise (© urban.brussels).
- « La lampe Philora », Documentation d'éclairage, Philips, index 31/5, Bruxelles, s.d. (Règlement CIVA, Brussels).
- Publicité pour le bec Auer par Privat Livemont, 1896 (© AVB, Affiches 62).
- Applique du Théâtre du Parc à Bruxelles (© urban.brussels).
- Brûleur à gaz, modèle suspendu (coll. Industriemuseum, V35026).
- Éclairage indirecte du plafond de la cage d'escalier de la villa Empain (© urban.brussels).
- Pièce d'adaptation avec un soquet et deux prises de la marque Vynckier (coll. Industriemuseum, V31293-001).
- Ampoule et soquet avec prise intégrée d'une maison bruxelloise (photo V. Heymans).
- Applique, *Movy Club* à Forest (© sprb.brussels).
- Applique Art nouveau de la maison Cohn-Donnay (© urban.brussels).
- Projets d'éclairage, brochure n°4 éditée par la Société pour le perfectionnement de l'éclairage, Paris, 1930, p.93 (Règlement CIVA, Brussels).
- Applique de la villa Empain (© urban.brussels).

p.169 - fig. 15-29

- « Gardy » couverture de brochure (ca. 1960) (coll. CIVA, Brussels).
- Interrupteur rotatif avec prise (coll. Industriemuseum, V31235).
- Interrupteur câble (coll. Industriemuseum, V20962).
- Interrupteur de la villa Empain (© urban.brussels).
- Interrupteur à couteau (coll. Etwie).
- Prise de la marque Gardy (coll. Industriemuseum, V10660).
- Interrupteurs rotatifs dans une maison bruxelloise (© urban.brussels).

- Dépliant publicitaire de la société belge Gardy, Uccle-Calvoet, 1949 (Règlement CIVA, Brussels).
- Interrupteur à culbute (coll. Industriemuseum, V10665).
- Interrupteurs à culbute de la Maison Autrique (© urban.brussels).
- Prise de la maison Saint-Cyr (photo V. Heymans).
- Prise à visser dans un soquet (coll. Industriemuseum, V21002).
- « Niko » catalogue, matériel apparent 1, (1956 ?) (coll. CIVA, Brussels).
- Interrupteur rotatif de la marque Rapido (coll. Industriemuseum, V20987).
- « Niko » couverture du catalogue n°23, 1950 (Règlement CIVA, Brussels).

p.170 - fig.30-43

- Cache-radiateur de la maison Cohn-Donnay (© ARCHistory/APEB, 2014).
- Electricité asbl et Union des Exploitations Électriques en Belgique, Brochure, Bruxelles, s.d. (Règlement CIVA, Brussels).
- Radiateur électrique de la marque Calor (coll. Industriemuseum, V00889).
- Affiche publicitaire Poêles Godin (coll. privé).
- Robinet d'un radiateur d'une maison bruxelloise (© urban.brussels).
- Grille de radiateur de la villa Empain (© urban.brussels).
- Plaque publicitaire (coll. privée).
- Poêle à Gaz "Gasiator" de la marque (Prof.) Junkers, 1930-1940 (coll. Industriemuseum, V08230).
- Radiateur en fonte d'une maison bruxelloise (© urban.brussels).
- Radiateur électrique de la marque Nestor Martin (coll. Industriemuseum, V15293).
- Poêle d'une maison bruxelloise (photo V. Heymans).
- Plaque publicitaire (coll. privée).
- Chaudière de la Maison Autrique (© urban.brussels).

p.171 fig. 43-52

- Grille de chauffage du Théâtre du Parc (© urban.brussels).

- Dessin de H. J. Piron pour une grille de chauffage de l'ancien Hôtel des Postes et Télégraphes (© AGR, fonds Ministère des Travaux publics. Administration des Bâtiments. Cartes et plans des Bâtiments de l'État, n°127).
- Grille de ventilation de la maison Seeldrayers (photo G. Van Aelbrouck).
- Grille de chauffage de la villa Empain (© urban.brussels).
- Grille de ventilation de la maison Jamaer (photo V. Heymans).
- Grille de ventilation d'une maison bruxelloise (© urban.brussels).
- Grille de ventilation d'une maison bruxelloise (© urban.brussels).
- Grille de ventilation de la maison Autrique (© urban.brussels).
- Grille de ventilation du Groupe scolaire Josaphat (© urban.brussels).
- Grille de ventilation d'une maison bruxelloise (© urban.brussels).

p.172-173 fig.53-62

- Superposition de compteurs et panneaux électriques dans la maison Seeldrayers (photo G. Van Aelbrouck).
- Vestige de l'installation électrique originale dans le grenier de l'école de l'Allée Verte (photo V. Heymans).
- Brochure publicitaire, Ateliers de constructions électriques de Charleroi, s.d. (Règlement CIVA, Brussels).
- Tableau électrique du *Movy Club* de Forest (© sprb.brussels).
- Fils électriques sur la façade de l'hôtel De Bodt (© urban.brussels).
- Enchevêtrement de câbles électriques au *Movy Club* de Forest (© sprb.brussels).
- Vestiges d'une installation électrique des années 1920 sous un plancher (photo O. Berckmans).
- Ancien compteur électrique de la Maison Saint-Cyr (photo V. Heymans).
- Ancien câblage électrique (photo V. Heymans).
- Ancien câblage électrique (photo V. Heymans).
- Ancien interrupteur à couteau de la Maison Saint-Cyr (photo V. Heymans).

La maison « Blondel »

La discrète maison aux 80 plans construite par Henri Beyaert pour son amie

CHRISTIAN SPAPENS

ARCHITECTE-URBANISTE - DIRECTEUR DE L'ASBL CIDEP
(CENTRE D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET D'ÉTUDE DU PATRIMOINE)

Henri Beyaert (1823-1894) doit sa renommée à la qualité architecturale des nombreux bâtiments élevés sur ses plans à partir de 1851. Les imposants programmes d'architecture publique (Ministère des Chemins de fer, de la Poste, du Télégraphe et de la Marine à Bruxelles), religieuse (églises de Faulx-les-Tombes et d'Everberg), civile (hôtels de la banque nationale à Bruxelles et Anvers, gare de Tournai) ou d'aménagement urbain (square du Petit Sablon) qui lui furent confiés ne le détournent pas pour autant de l'architecture privée. Il réalise, en effet, maintes habitations pour une clientèle généralement fortunée (chaussée de Charleroi à Bruxelles, château de Wespelaer, hôtel Kegelman à Namur, etc.).

Les catalogues de l'œuvre architecturale de Beyaert omettent toutefois systématiquement¹ une maison bourgeoise édifée rue Potagère 11 à Saint-Josse-ten-Noode². Cette maison d'un premier abord banal exprimait pourtant, par le soin apporté à sa conception et exécution, toute l'implication professionnelle du Maître³.

Il n'est pas interdit de penser que Beyaert voulut y éviter une esthétique architecturale qui le ramenât directement à lui. Il construisit, en effet, cette maison sur ses deniers pour sa maîtresse Athalie Dhuicque, rencontrée en 1876, et les quatre enfants qu'ils eurent ensemble⁴. Le permis de bâtir fut sollicité auprès de l'administration communale en mars 1886 par Louise

Rambot, une amie d'Athalie et nièce de l'épouse de l'architecte. Les documents destinaient la maison à un certain M. Blondel.

Cette discrétion est inversement proportionnelle à l'attention que portait Beyaert au moindre détail de construction et d'aménagement. Cette attention, certes usuelle dans son chef, n'en surprend pas moins pour une habitation relativement modeste : deux travées, 6 m de largeur à rue, 10,5 m de profondeur, deux pièces principales par étage. Pas plus ici que pour ses autres projets prestigieux, Henri Beyaert ne laisse quelque détail que ce soit à la fabrication industrielle mais définit avec précision ses attentes aux artisans qualifiés à qui il passe commande. Tout est soigneusement dessiné : outre, bien sûr, les plans, coupes et élévations généraux : chacune des pierres et châssis, mais aussi les filets du vitrage, les crochets porte-manteaux, les balustres de l'escalier, les crémones, le bâton de tenture, les plaques de cache-serrure, les robinets, l'arrêt du cuffat ou le mobilier : lit, buffets, garde-robe ainsi que l'implantation précise de la moindre des plantations du jardin : glycine, *pirus japonica*, clématites...

Quelque 80 plans ont été consacrés à cette maison par Henri Beyaert. S'échelonnant sur deux années⁵, ils sont soigneusement dessinés à l'échelle, souvent signés ou paraphés par l'architecte qui y développe son art de la composition et de la mise en page telles qu'on les

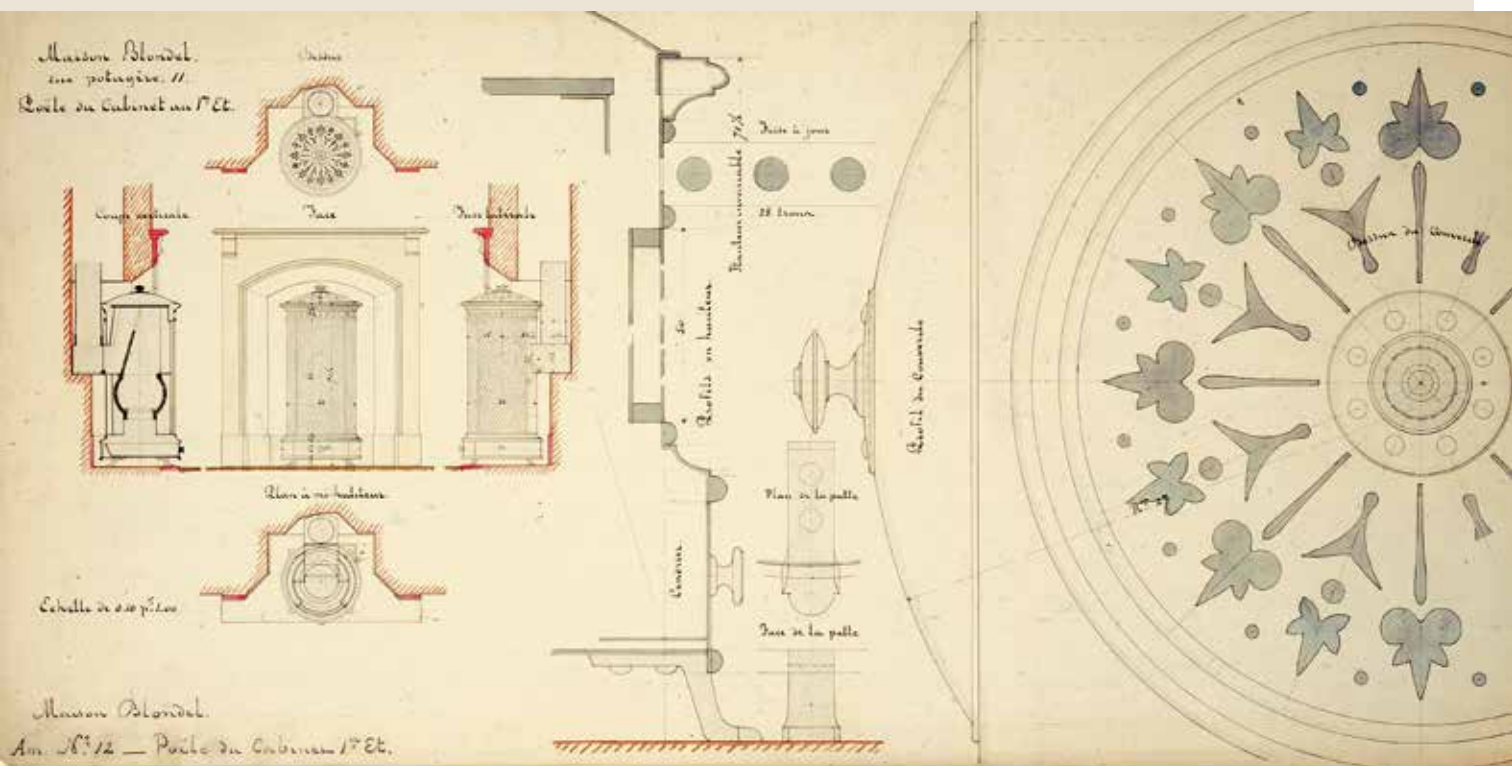
1. Voir par exemple https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Beyaert ou VICTOIR, J. et VANDERPERREN, J., *Henri Beyaert : du classicisme à l'Art nouveau*, Éditions de la Dyle, Sint-Martens Latem, 1992.

2. Démolie au début des années 1980. À noter qu'Eugène Dhuicque avait remonté dans son jardin un fronton de pierre datant du XVIII^e siècle et provenant d'un hôtel de maître gantois. Lors de sa redécouverte à l'occasion de la démolition de la maison, des hypothèses les plus fantaisistes les unes que les autres quant à son origine furent émises.

3. LOZE, P. et VANDENBREEDEEN, J., *Histoire d'une maison. La maison Blondel de Henri Beyaert. 1886*, APA - CIDEP, Bruxelles, 1993.

4. Dont leur fils aîné, l'architecte Eugène Dhuicque (1877-1955) qui voua toute sa vie une vive admiration pour son père.

5. 1886 et 1887. Ces plans étaient élaborés au fur et à mesure de l'état d'avancement du chantier comme en témoigne, par exemple, l'annotation sur le plan MEN19 *Rayon du bougeoir et tablette de la mansarde contre le voisin* daté du 4 septembre 1887 : ces ouvrages sont très pressés pour ne pas entraver la peinture.



Henri Beyaert. Maison Blondel, rue Potagère à Saint-Josse-ten-Noode. Plan du poêle du cabinet du premier étage. Dessin original, encre de chine et aquarelle, 1887, 33,5 x 68 cm (© CIDEP).

6. *Travaux d'architecture exécutés en Belgique par Henri Beyaert, architecte, gravés par Joseph Neyrinck*, [Schaerbeek], 1892-1895.

7. Au format 70 x 34 x 5 cm. Un exemplaire est conservé par le CIDEP.

8. C'est naturellement dans cette optique que le fonds a fait l'objet d'une exposition itinérante (commissaire Pierre Loze) présentée dans plusieurs écoles d'architecture : Saint-Luc (Saint-Gilles), Sint-Lukas (Schaerbeek), Saint-Luc (Liège), La Cambre (Ixelles), Académie (Bruxelles), outre au sein de plusieurs musées ou espaces culturels : musée Victor Horta, musée des Beaux-Arts de Nancy, musée d'Art et d'Industrie de Roubaix, Halles Saint-Géry...

retrouve dans chacune des planches de son recueil partiellement posthume *Travaux d'architecture exécutés en Belgique*⁶. Si nécessaire, ils sont annotés pour apporter toutes les précisions utiles aux artisans chargés de l'exécution. À cette fin, ils sont parfois complétés de plans-type d'exécution, quand bien même ces derniers étaient principalement destinés aux collaborateurs du bureau chargés de les interpréter en fonction des particularités des différentes commandes.

Comme pour tous ses projets, Beyaert a utilisé un papier crème de fort grammage et a généralement respecté un format de 68 x 33,5 ou 67 cm. Pour ce faire, il n'hésitait pas à en replier tout ou partie et, si nécessaire, à les abouter. Afin d'assurer une conservation optimale, Beyaert en biseautait les angles. S'ils n'étaient pas reliés ultérieurement, ces dessins étaient rangés dans des tiroirs en bois blanc⁷. Beyaert indiquait tous ses dessins de manière systématique, qu'ils soient relatifs à un projet spécifique ou qu'ils relèvent de ses plans-type : A pour

Architecture, AM pour Aménagements, AP pour Avant-projet, CH pour Charpenterie, F pour Fer, MA pour marbres, MEN pour menuiserie, P pour Pierres, PL pour Plafonds, etc.

Le fonds auquel appartient ce dessin a heureusement pu être sauvé en sa vraisemblable intégralité. Conservé au CIDEP, il représente une mine inépuisable pour qui souhaite appréhender dans toutes ses dimensions une architecture œuvre d'art totale de la fin du XIX^e siècle qui n'en reste pas moins ancrée dans le vernaculaire accessible à nombre de bourses. Il permet de comprendre toutes les interactions qui régissent un bâtiment, via des solutions architecturales parfois bien ingénieuses incluant l'équipement technique. À ce titre, sa valeur pédagogique est incontestable⁸.

Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

Comité de rédaction

Françoise Cordier, Paula Dumont, Griet Meyfroets, Valerie Orban et Cecilia Paredes

Coordination du dossier

Griet Meyfroets

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Griet Meyfroets

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Jérôme Bertrand, Cécile Cannesson, Robin Debo, Michel Delabarre, Pascal Desmée, Quentin Demeure, Pieter De Raedt, Jelena Dobbels, Claire Fontaine, Christian Frisque, Vincent Heymans, Philippe Lemineur, Gertjan Madalijs, Françoise Marneffe, Sophie Mersch, Griet Meyfroets, Caroline Six, Christian Spapens, Guido Vanderhulst *, Barbara Van der Wee, Tom Verhofstadt

Relecture

Julie Coppens, Françoise Cordier, Stéphane Demeter, Muriel Leseque, Martine Maillard, Marc Meganck, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen

Traduction

Hilde Pauwels, Erik Tack, Dynamics Translations, Linguanet

Rédaction finale en français

Stéphane Demeter

Rédaction finale en néerlandais

Griet Meyfroets

Liste des abréviations

AAM – Archives d'architecture moderne
ACI – Archives communales d'Ixelles
ACSG – Archives communales de Saint-Gilles
AGR – Archives générales du Royaume
APN – Archives photographiques namuroises
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
SRAB – Société royale d'Archéologie de Bruxelles

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2020/6860/005

Graphisme

Polygraph'

Création de la maquette

Polygraph'

Impression

db Group.be

Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt, Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

Remerciements

Jan De Plus, Vincent Heymans, Serge Goblet, Helen Hermans, Industriemuseum Gent (Michel Delabarre, Brigitte De Meyer et Hilde Langeraert), Michel Provost, Grégory Van Aelbrouck et l'équipe du Centre de Documentation d'urban.brussels

Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

urban.brussels
Direction & Communication
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques

030 - Avril 2019
Bétons

031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art

032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement

Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. *Air, lumière, chaleur* explore les diverses dimensions du patrimoine technique, souvent dissimulé, qui assure le confort quotidien du bâti en ville. L'actualité nous a rappelé combien ce confort de nos habitations est important pour le bien-être de chacun. Hier comme demain, les architectes s'en saisissent pour atteindre la performance et l'excellence de leur art.

Bety Waknine,
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-189-6